



# BULLETIN SEMESTRIEL DU GDSA13

Numéro 23

Juin 2011

## Sommaire du bulletin n°23 :

- Déclaration des ruchers en 2011
- Déclaration des transhumances
- Prophylaxie apicole 2011
- Mortalités hiver 2010-2011
- Tests d'efficacité des médicaments
- Enquête aff. des colonies
- Réseau de surv. des troubles des abeilles
- Vespa Velutina
- Nouvelles de la FNOSAD
- Bilan du Congrès de la FNOSAD
- Décès
- Communiqué de l'Abeille Provençale
- Vol de ruches

## ANNEXES :

- Notes transhumance
- Guide télé - déclaration

**Editorial** : Le 40e congrès de la FNOSAD organisé par notre groupement du 11 au 14 février dernier en Arles a été un franc succès, bonne fréquentation par les apiculteurs, intérêt porté par 70 participants à la Journée Scientifique Apicole, qualité de l'exposition et surtout haute tenue des conférences. Une petite déception cependant, la faible participation des adhérents du GDSA13 et un grand public peu nombreux (environ 2000 personnes) malgré la communication médiatique qui a entouré cet événement. Une trentaine de bénévoles ont participé à l'organisation de ce congrès dont certains ont préparé l'évènement pendant deux années. Sans leur participation, ce congrès n'aurait pas eu lieu. Je remercie chaleureusement ces Femmes et ces Hommes.

Soulignons que nous avons mis à l'honneur en les décorant de la médaille de la FNOSAD nos amis Marcel Cravéro notre ancien Président, Erick D'Annoville notre ancien Trésorier et Georges Mavridorakis notre Expert comptable.

Le plan de prophylaxie apicole 2011 a connu comme chaque année un très vif succès. 80% des ruches des adhérents du GDSA13 sont soignées avec un médicament AMM antivarroas ce qui représente 60% des ruches déclarées dans les Bouches du Rhône (base statistique 2009) ce qui nous permettrait de rendre obligatoire le traitement avec médicaments AMM de toutes les ruches présentes sur le département qu'elles soient la propriété des apiculteurs du 13 ou d'ailleurs. Pour mémoire sachez que 30% seulement des ruches françaises sont traitées avec les médicaments AMM, regrettable constat qui devrait rendre un peu plus modestes ceux qui clament sur tous les toits que les médicaments mis sur le marché ne sont pas efficaces.

Je souligne néanmoins un dysfonctionnement qu'il va falloir corriger rapidement. En effet 28% des adhérents n'ont pas déclaré leurs ruchers en 2010 alors que la moitié au moins a signé un PSE. 10 apiculteurs n'ont pas respecté le protocole de commande. Il n'est plus possible de régulariser les déclarations 2010 dans SIGAL **mais il ne sera plus donné la possibilité aux adhérents de signer le PSE en 2012 s'ils ne sont pas à jour de la déclaration 2011.**

Le bilan des déclarations 2010 pour la France est de 25000 déclarations enregistrées par GDS France dans SIGAL sur un potentiel de 70000 soit 35%. Dans le département des BdR, 405 déclarations ont été saisies plus 50 non conformes sur un potentiel de 700 environ soit 65% ce qui, bien que peu satisfaisant, classe le département 13 parmi les bons élèves. Nous devons nous féliciter d'avoir partagé cette tâche avec GDS13.

Vous trouverez dans ce bulletin les notes qui initialisent justement la télédéclaration mise en application par le Ministère à partir de cette année. Nous demandons à ceux qui n'ont pas encore déclaré leurs ruchers en 2011 de privilégier ce mode de déclaration plutôt que l'envoi d'une déclaration papier. Certains de vous ont déjà envoyé une déclaration « papier 2011 ». Elle sera saisie dans SIGAL par le GDS13. L'objectif cette année est de remonter le nombre des déclarations à son niveau réaliste de 700 apiculteurs et 30000 ruches.

Nous attendons la promulgation de la loi issue des Etats Généraux du Sanitaire qui va définir le schéma de l'organisation future du sanitaire. Me Briand, Directrice de la DGAI nous a présenté dernièrement le futur schéma organisationnel qui nous inquiète un peu car la plateforme sanitaire opérationnelle est implantée au niveau Régional, toutes espèces animales et végétales confondues. C'est le signe que l'Etat se désengage au moins financièrement et c'est aussi le signe que la gestion des maladies contagieuses et émergentes va s'éloigner des apiculteurs. Nous aurons toutefois la possibilité de maintenir une structure départementale, son fonctionnement et son financement étant entièrement à notre charge.

Il y a donc du pain sur la planche pour les mois à venir. Le GDSA13 en relation avec la FNOSAD a déjà pris l'initiative de réunir le 27 mai prochain les GDSA de la Région PACA pour débattre de cette question et surtout trouver un terrain d'entente commun. Intégrer la FRGDS PACA en ordre dispersé serait catastrophique pour les apiculteurs. Je vous demande donc de soutenir auprès de vos collègues de PACA cette volonté d'union qui fera notre force. Je vous tiendrai informé des mesures retenues.

Je vous souhaite un bon été, de bonnes vacances ou un bon repos pour ceux qui touchés par les difficultés de la vie ne partiront pas et je vous souhaite une bonne récolte. Soyez attentifs à la santé de vos abeilles. Bien cordialement. Denis Monod

Mai 2011 Denis MONOD.